

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

En application de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

.....

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom :

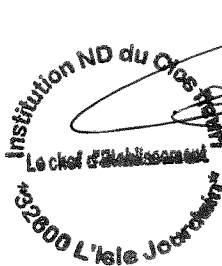

Prénom :

Date de naissance :

Moyen de déplacement :

Nom de l'établissement d'accueil de l'enfant : **INSTITUTION NOTRE DAME LE CLOS FLEURI**
maternelle - élémentaire - collège
32600 L'ISLE JOURDAIN

Fait à l'Isle Jourdain, le 15 janvier 2021

Bl. DROCHON-ROVILLARD
- chef d'établissement coordonnateur -